

BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2018



www.mairie-chevinay.fr

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- p. 3 Édito
- p. 4-5 Budget
- p. 6 État civil
- p. 7 Commission Travaux
- p. 8 École de Chevinay
- p. 9-10 En bref : Permis de construire et déclarations préalables, recensement, secrétariat de Mairie, impôts : prélèvement à la source, informations sur les chiens

ASSOCIATIONS

- p. 11 Un cinéma de proximité
- p. 11 Contacts associations
- p. 12-13 Le Salon des Écrivains
- p. 14 Les Amis des Livres, du Patrimoine et des Arts
- p. 15 Anciens Combattants
- p. 15 Pension Kouyen Diasso
- p. 16 À tout Chœur Chevinois
- p. 17 Société de Chasse
- p. 18 Chev'in Sport
- p. 18 Classes en 8
- p. 19 Classes en 9
- p. 19 Le Comité des Fêtes
- p. 20 La Gaule Chevinoise
- p. 21 Les P'tits Loups de Chevinay

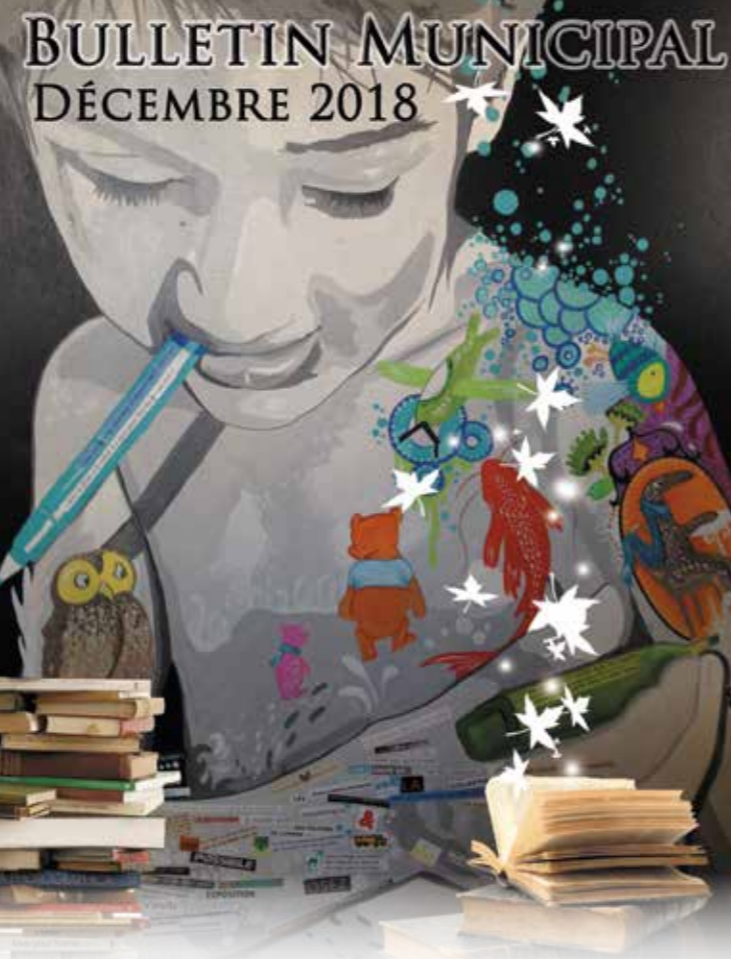
INFOS PAYS DE L'ARBRESLE

- p. 22 ADMR
- p. 23 APHRA
- p. 24 Grain de sel
- p. 25 Mission Locale
- p. 26 Le SCOT
- p. 27 Le SYRIBT
- p. 28 PIJ (Point Information Jeunesse)
- p. 28 PIG (Programme d'Intérêt Général) : des conseils et des aides

INFOS DIVERSES

- p. 29 Une Chevinoise au Cambodge

p. 30-31 2018 EN PHOTOS



Salon des Écrivains

**CAHIER DÉTACHABLE AU MILIEU
DU BULLETIN MUNICIPAL :**
Démarques administratives
Agenda des manifestations 2019
Renseignements pratiques

Conception et impression : Imprimerie EGF 69610 Ste-Foy-l'Argentière - Tél. 04 74 26 15 76
E-mail : egf-imprimerie@orange.fr - www.imprimerie-egf.fr
Première page de couverture réalisée par Vanille Fresque



VIE MUNICIPALE

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Je commencerai cet éditorial en mettant en avant l'**action de toutes nos associations**. Les animations proposées ont été appréciées comme à leur habitude. Leur popularité ne se dément pas ce qui est remarquable à bien des égards. Il faut dire que les équipes organisatrices font preuve d'ingéniosité pour renouveler leurs actions et les adapter au plus grand nombre. Elles ont des idées, des projets, et leur travail en partenariat avec la municipalité permet collectivement de faire vivre le village. Le cru 2018 a été de bonne tenue tant par la qualité que par le nombre d'évènements réalisés. Nos salles municipales suffisent à peine et trouver des périodes pour y effectuer des travaux devient difficile.

Néanmoins, la **salle des fêtes** poursuit sa mutation. L'ouverture du mur nous a permis d'augmenter sa capacité d'accueil. Celle-ci est passée de 100 à 162 personnes. Chaque utilisateur a la possibilité d'occuper les deux espaces selon sa propre organisation sans modification du tarif de location. L'accessibilité aux sanitaires a été améliorée, la gestion du chauffage simplifiée. Nous poursuivrons avec la rénovation des plafonds et des peintures.

Au cours du mois d'octobre, la **commission "commerce"** chargée d'étudier la possibilité de créer un commerce sous une forme ou une autre vous a proposé une **enquête**. Votre intérêt et votre réactivité a dépassé nos espérances. 116 réponses ont été recueillies. C'est un tiers de la population en âge de voter. Je vous en remercie vivement au nom de l'équipe. Les **résultats** vous seront communiqués quand la commission rendra ses préconisations c'est-à-dire **avant l'été**.

Vous serez sollicité dans les prochains jours pour une autre enquête. Il s'agit du **recensement INSEE**, l'ancien remontant à 2014. L'agent recenseur débutera sa campagne le 17 janvier.



Merci de lui réserver le meilleur accueil. J'insiste sur le fait que **la réponse par internet doit être prioritaire**. Elle simplifie et facilite votre démarche et le travail de l'agent mais surtout évite les transferts de fichiers papier.

J'attire aussi votre attention sur la **réactualisation de notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Ce plan décrit avec précision l'organisation qu'il convient de mettre en œuvre pour gérer au mieux une situation de crise qui pourrait survenir sur la commune suite à un évènement grave. Pour autant, pas de panique ! Chevinay est peu exposé. Je vous invite à consulter sur le site internet de la commune le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs afin de vous approprier les conduites à tenir. Ces informations sont bien sûr disponibles en mairie.

Je vous remercie pour la compréhension que vous avez montrée quant au retard accumulé dans l'entretien des bordures de chemins, des fossés et des massifs fleuris. Malgré toute notre bonne volonté, nous n'avons pu pallier que difficilement l'absence d'agent communal au début du printemps, la rupture de notre épaveuse et l'absence d'eau à la fontaine. Ce ne sont certes pas des risques majeurs mais des aléas bien ennuyeux auxquels la commission travaux a mis toute son énergie pour trouver des solutions.

Pour l'heure, je vous souhaite de **bonnes fêtes de fin d'année** et vous donne **rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux** du maire.

Richard CHERMETTE, Maire



*Le Maire et le Conseil Municipal
vous donnent rendez-vous pour la cérémonie des vœux
le dimanche 20 janvier 2019 à 11h, à la salle des fêtes.*



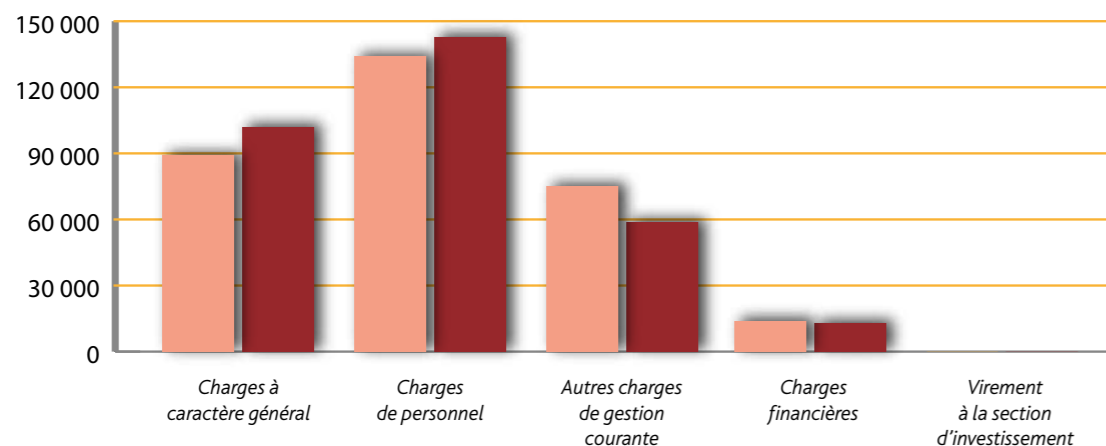
BUDGET

Comparatif budget réalisé 2017 et budget prévisionnel 2018 (en euros)

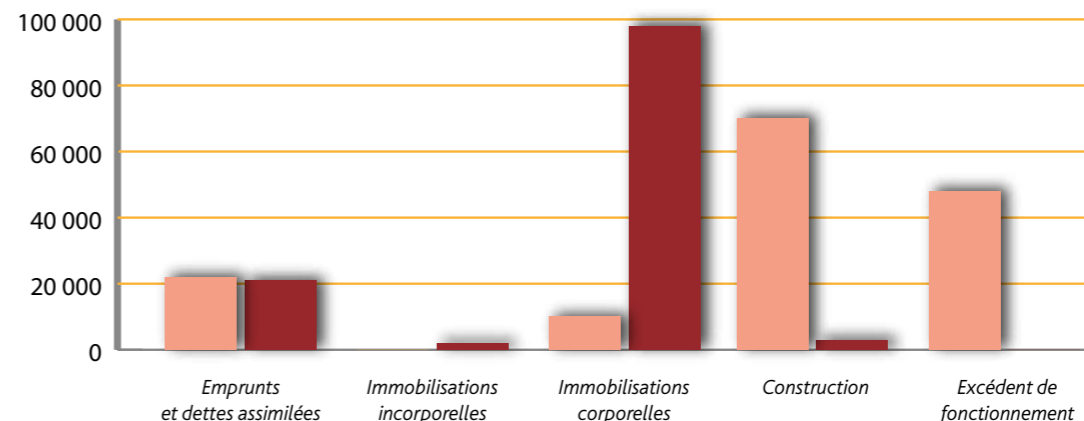
■ Réalisé 2017 ■ Prévisionnel 2018



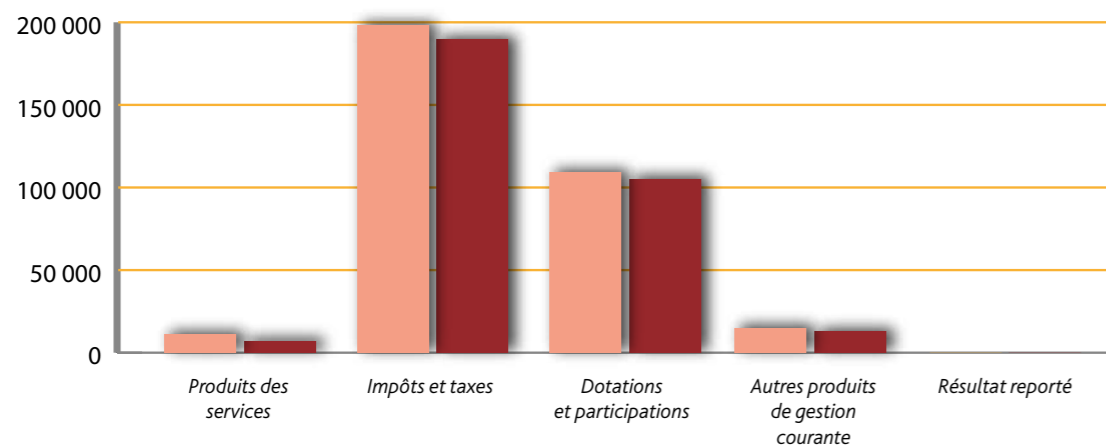
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	312 402,85	316 590,00
	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018
Charges à caractère général	88 702,59	101 800,00
Charges de personnel	134 981,14	142 810,00
Autres charges de gestion courante	74 737,99	58 850,00
Charges financières	13 981,13	13 130,00
Virement à la section d'investissement	0,00	0,00



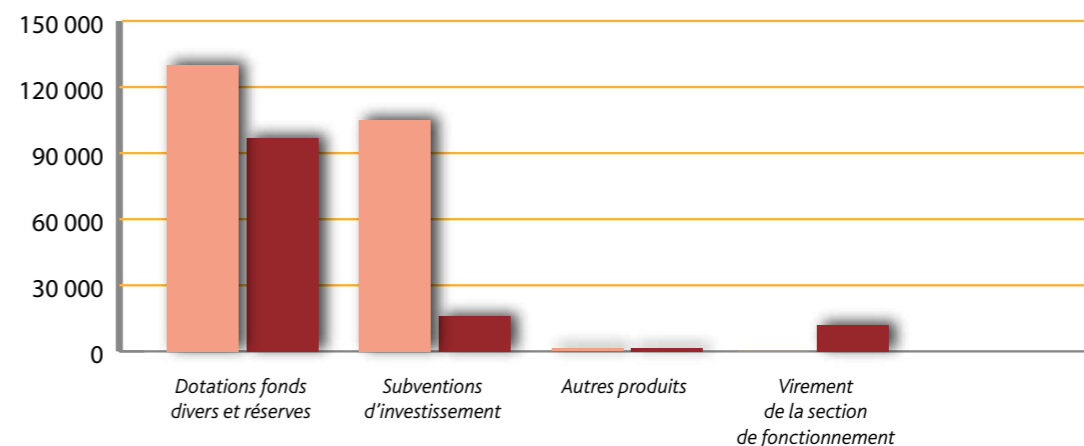
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	149 758,54	126 499,51
	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018
Emprunts et dettes assimilées	21 828,01	21 870,00
Immobilisations incorporelles	0,00	2 500,00
Immobilisations corporelles	9 785,77	98 569,51
Construction	70 350,13	3 560,00
Excédent de fonctionnement	47 794,63	0,00



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	334 473,91	316 590,00
	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018
Produits des services	11 582,20	7 350,00
Impôts et taxes	198 085,52	190 705,00
Dotations et participations	109 924,32	104 900,00
Autres produits de gestion courante	14 881,87	13 635,00
Résultat reporté	0,00	0,00



RECETTES D'INVESTISSEMENT	236 422,58	126 499,51
	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018
Dotations fonds divers et réserves	130 252,94	96 957,22
Subventions d'investissement	104 858,62	16 200,00
Autres produits	1 311,02	1 560,00
Virement de la section de fonctionnement	0,00	11 782,29



ÉTAT CIVIL 2018

Naissances

- Le 24 février : Charlyne LAVIGNE
- Le 29 juin : Benjamin Jean Pierre HOUZARD-MARTEIL
- Le 26 juillet : Tom Valentin HALLIER
- Le 3 août : Mya Naomi VINCENT
- Le 26 septembre : Indira Ketty TILLIÉ



Benjamin HOUZARD-MARTEIL



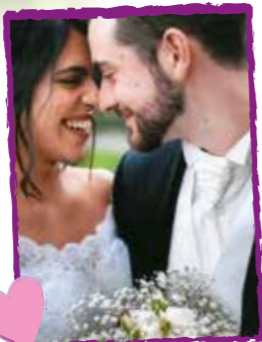
Charlyne LAVIGNE



Tom HALLIER

Mariages

- Le 30 décembre 2017 : Humairra JANOO et Léo FRENEAT
- Le 30 juin 2018 : Aurélie VIRET et Elodie PAGNARD
- Le 30 juin : Elodie FOUILLET et Thibaut COIN
- Le 21 juillet : Céline BONNEFOND et Grégoire SIMPLOT



Humairra JANOO et Léo FRENEAT



Céline BONNEFOND et Grégoire SIMPLOT

Décès

- Le 11 juin : Cosima MILIZIA
- Le 3 octobre : Raymond GACON

L'année 2018 a vu l'arrivée du nouvel agent technique, Fabien. Vous l'avez certainement croisé soit en tracteur, soit avec le Renault Trafic, acquis cette année. Ce véhicule a remplacé notre vénérable Citroën C15 qui a sillonné tous les chemins communaux avec Michel.



Réalisations en 2019 :

- Mur du Clos Martinon : il sera rénové et une ouverture permettra d'accéder à l'espace enherbé.
- Sécurisation de l'entrée du village direction de la "Croix de Crécy" : en continuité des travaux déjà réalisés, un ralentisseur va être créé.

Comme vous pouvez le constater, malgré un budget restreint, l'entretien de notre commune reste une priorité et c'est pour cela que certains travaux sont réalisés en interne, sans faire appel à des entreprises extérieures.

COMMISSION TRAVAUX

Côté bâtiments, 2 faits marquants :
 • A la salle des fêtes : création d'une ouverture entre la salle et l'ancien cercle, mise aux normes des toilettes, ce qui permettra d'accueillir plus de personnes lors de manifestations. Il reste des travaux de peinture qui seront réalisés lors d'un chantier participatif.



• La grange (à côté de la Mairie) : l'aménagement comprend le changement de fenêtres, la création d'un nouveau portail, des travaux d'électricité, la mise en place d'un escalier, qui permet l'accès à un espace de rangement pour le matériel des associations.



Fleurissement : la commission fleurissement a poursuivi son travail pour améliorer et diversifier l'embellissement du village. Elle a pu compter sur l'aide de bénévoles chevinois. La commune a reçu le premier prix du fleurissement dans sa catégorie pour 2017. En 2018, vu les circonstances peu favorables comme l'absence de cantonnier au printemps, la panne de la fontaine, le fleurissement en a souffert et nous n'avons pas participé au concours. Mais nous sommes certains que la commission fleurissement mettra tout en œuvre pour concourir l'an prochain.

• La fontaine était tarie. "Quel drame" pour les Chevinois et aussi pour les assoiffés de passage. Grâce aux travaux sur le réseau de captage, l'eau a jailli à nouveau et Cheviny a retrouvé ses adeptes.



• Le programme d'aménagement des zones réservées aux poubelles se termine en beauté par le site du Pailleron. De plus, cela permet d'améliorer la sécurité pour la sortie des riverains.

• L'école nécessite de fréquentes interventions que ce soit pour des travaux d'entretien, de sécurité ou pour assurer le bien-être des enfants.

• Suite aux incidents climatiques (violents orages), nous sommes obligés de mettre des moyens plus importants qu'auparavant pour le curage des fossés, c'est pourquoi nous avons loué une mini-pelle pour garder nos chemins en état et ainsi, les voitures ou autres véhicules et les randonneurs peuvent circuler dans de bonnes conditions.

Le pont de la Rochette devient vétuste et est irréparable, aussi, il est remplacé début novembre 2018, sous la maîtrise d'ouvrage de la CCPA. Les travaux vont durer plusieurs mois et les riverains en seront impactés.

ÉCOLE DE CHEVINAY

Du nouveau cette année !

Cette nouvelle année scolaire est un retour en arrière. En effet, les rythmes scolaires que l'on nous avait imposés, il y a quelques années, ont été balayés à grand coup de réformes ! Le mercredi est redevenu jour de congé... Afin de maintenir une activité pédagogique, les enfants peuvent venir à la bibliothèque le mercredi matin de 8h30 à 10h pour faire leurs devoirs ou lire des livres. Ils seront accueillis par Sandrine.

Connaissez-vous le blog de l'école ?

Tout au long de l'année scolaire, vous pouvez suivre ce qui se passe à l'école en vous connectant sur son blog ! C'est très pratique pour suivre les activités, les événements et les temps forts qui se déroulent durant l'année

ecole-chevinay.blog.ac-lyon.fr

Ainsi chaque famille ou ami peut suivre la vie de l'école, même s'il est loin, voire très loin...

Les enseignantes

Nos trois classes regroupent 62 élèves répartis ainsi :

- Maternelle (PS, MS, GS) : 19 élèves
- CP, CE1 et CM2 : 20 élèves
- CE2, CM1 : 23 élèves

Que sont devenus nos enfants qui sont passés en 6^e ?

Deux nouveaux collégiens chevinois s'expriment ! Iléna et Léandro nous ont fait partager leurs impressions. Nous les remercions et nous vous les transcrivons telles qu'ils nous les ont communiquées.



Iléna

« Ma première impression est qu'il y a beaucoup de monde et que le collège est grand. Les plus gros changements sont qu'il faut prendre le car, qu'il faut se déplacer après chaque cours, qu'il y a beaucoup de devoirs et que nous mangeons au self. Il y a plus de travail qu'en CM2. Je suis satisfaite d'être au collège car il y a plusieurs professeurs et j'aime bien et je ne suis plus la seule fille de ma classe. »

Léandro

« C'était beaucoup plus grand, il y avait beaucoup plus d'élèves et il fallait tout le temps changer de salle. Je me suis habitué à changer de salle et à manger plus vite au self. On a beaucoup plus de travail qu'en CM2, surtout en anglais. On doit tout le temps s'avancer sur ses devoirs. Je suis content d'être au collège car c'est plus grand, moins strict à la récré et au self tu n'es pas obligé de tout manger. »



Sandrine (animatrice scolaire), Julie (CP, CE1, CM2), Carole (Maternelle), Claire (CE2, CM1) et Véronique (ATSEM)



EN BREF

PERMIS DE CONSTRUIRE 2018

- Mme Margaux MONSMA et M. Clément LORENTZ : Maison individuelle
- Mme Fabienne CLARIMON : Extension d'une maison individuelle et remplacement des menuiseries extérieures
- M. Maxime CHATARD : Agrandissement d'une maison d'habitation

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- M. Alain JACQUET : Pose de panneaux photovoltaïques
- M. Olivier BRUNON : Modification de toiture et aménagement de combles
Création d'ouvertures (fenêtres et velux)
- M. Hervé ROUY : Création d'une terrasse - Création et agrandissement d'ouvertures
- M. Laurent COURTOIS : Création d'une piscine < à 10 m²
- M. Florian DOUHERET : Clôtures - Murets et palissades - Portail coulissant
- M. Jany LEMERLE : Pose de panneaux photovoltaïques
- M. Didier LESOUDARD : Construction d'une piscine
- M. Jérôme DUBOIS : Agrandissement à l'étage 19,26 m²
- Mme Stéphanie BOUQUILLON : Agrandissement par surélévation sans création de surface habitable

RECENSEMENT

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans. 2019 est une année de recensement INSEE pour Chevinay. Celui-ci débutera le 17 janvier et sera clos le 16 février. Le recensement de la population est important pour la commune. Il permet :

- d'établir la contribution de l'État à son budget puisqu'il est proportionnel au nombre d'habitants et il est fort probable que cette contribution ne corresponde plus à notre situation ;
- de définir le nombre d'élus au conseil municipal ;
- d'apporter aux élus les éléments à prendre en compte pour bâtir leur politique d'investissement.

L'agent recenseur vous proposera de répondre en ligne, manière la plus simple, la plus rapide et la plus sûre pour traiter les données recueillies. La réponse sur questionnaire papier reste possible naturellement. Ces questionnaires remplis ne sont, en aucune manière, consultables par vos élus.

Je vous remercie de l'accueil que vous réserverez à notre agent recenseur Mme Céline SIMPLOT.

Richard CHERMETTE





EN BREF



Informations sur les chiens

Les propriétaires de chiens sont responsables de leur animal en cas de divagation.

En cas de divagation, les chiens seront capturés et conduits à la SPA de Lyon (04 74 38 71 72), conformément à la convention signée entre la commune et la SPA.

Vous pouvez accrocher au collier de votre chien une médaille avec votre numéro de téléphone.

Rappel : l'identification de votre animal (tatouage ou puce électronique) est une obligation.

Vous devez tenir votre chien en laisse et en cas de déjection, vous devez ramasser ses excréments.

Vous devez prendre toutes mesures afin de dissuader votre animal de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Si vous possédez un chien dangereux (1^{re} et 2^e catégories), vous devez faire une déclaration en mairie.

Les chiens de ces catégories doivent être promenés muselés et tenus en laisse par une personne majeure conformément à la Loi n° 99-5 du 6 janvier 1999.

Secrétariat de Mairie

Séverine BLANC est notre secrétaire depuis septembre 2013.

En 5 ans, les tâches ont évolué, notamment les cartes d'identité et les passeports qui ne relèvent plus de la Mairie.

Mais les tâches restent diverses et variées. Cela va de la comptabilité à l'état civil en passant par la vente du pain. Séverine assure le secrétariat du Maire et des commissions. Elle assure en particulier, la relecture, la mise en page et la saisie des différentes publications de la commission communication.

Elle veille également à la mise à jour du site internet de la Mairie.

Pour Séverine, le contact avec les Chevinois reste une priorité.

Les jours de fermeture au public, elle peut accomplir les tâches qui requièrent calme et confidentialité.

Elle nous conseille d'anticiper les photocopies en grand nombre pour éviter de monopoliser le photocopieur.

Le vendredi après-midi est la période la plus favorable pour ce travail.



PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ÇA CHANGE QUOI POUR MOI ?

A compter du 1^{er} janvier 2019, avec le prélèvement à la source, le décalage d'un an entre mes revenus et l'impôt correspondant disparaît. En 2019, je paie l'impôt sur mes revenus de 2019.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT
Le principe ne change pas. Les réductions et crédits d'impôt acquis une année me sont restitués l'année suivante.

ET MES REVENUS DE 2018 ?
L'impôt sur les revenus non exceptionnels de 2018 sera effacé. Les revenus exceptionnels et les revenus hors du champ de la réforme resteront imposés.

Retrouvez plus d'informations sur les sites prelevementalsource.gouv.fr et impots.gouv.fr

0 811 350 366 Service 100% gratuit

© Couleur gris de la France publique - Mai 2018

UN CINÉMA DE PROXIMITÉ

Le cinéma LE STRAPONTIN de Sain Bel est géré par l'association "Ciné Culture Association", créée en 1981 et composée exclusivement de bénévoles. C'est un acteur culturel qui compte sur le territoire et il offre des conditions optimum de visionnage des films.

Le Strapontin organise aussi des séances scolaires (maternelles, primaires, collèges, lycées) qui intéressent la quasi-totalité des communes du canton et de la CCPA, un Festival du Film Auralpin en avril qui a maintenant un public fidèle, des séances seniors organisées avec le concours des clubs des anciens, des séances ciné-rencontres et des séances ciné-découvertes.

Programmation, réalisation de tracts, affichage, transports de films, permanences, projections... toutes ces tâches sont réalisées grâce au bénévolat de ses membres originaires de la région.

Pour en savoir plus :
Site internet : www.le-strapontin.com
(accès à la programmation et inscription à la newsletter)
Adresse mail : lestrapontin@yahoo.fr

199 sièges
Accès et places spécifiques pour PMR
Équipement numérique et 3D
Son Dolby digital et son DTS
Salle classée "Art et Essai"
depuis 10 ans

3 séances hebdomadaires

3 films différents

Mardi : 21h
Vendredi : 21h - Samedi : 21h

CONTACTS ASSOCIATIONS

	Président	Téléphone - Mail
Bibliothèque Les Amis des Livres, du Patrimoine et des Arts	Mme Anne-Marie LARCHIER	04 74 70 81 80 - amlarchier@yahoo.fr
La Gaule Chevinoise	M. Christian CUISINIER	04 74 70 81 04 - christiancuisinier@wanadoo.fr
A Tout Chœur Chevinois	Mme Marie-Jo PONCET	04 74 70 46 90 - roger.poncet0066@orange.fr
Les P'tits Loups de Cheviny	M. Yoan LEVITE	07 86 43 78 61 - yoan.levite@wanadoo.fr
Chev'in Sport	Mme Céline SIMPLOT	06 17 50 82 29 - celine-bonnefond@orange.fr
Comité des Fêtes	Mme Daphné MICARD	06 95 14 39 95 - comitedesfeteschevinay@gmail.com
Club des Sapins Verts	Mme Chantal NESME	04 74 70 44 60 - 06 73 91 44 58
Société de Chasse de Cheviny	M. Franck LEON	06 85 93 27 51
Le Cercle Amical	M. Roger PONCET	04 74 70 46 90 - roger.poncet0066@orange.fr
Anciens Combattants	M. Yves DUILLON	04 74 70 46 59 - yves.duillon@orange.fr
ADMR	Mme Marie-Hélène RIBAGNAC	04 74 70 41 48 - mhjg.ribagnac@orange.fr
Pension Kouyen Diasso	Mme Françoise PESTRE	pestre.f@wanadoo.fr
Les classes en 9	Mme Lydie MANIN	06 85 27 57 08 - lydie.manin@orange.fr

Certaines associations auront leur assemblée générale en début d'année, des changements de présidence seront possibles. Les nouveaux contacts seront disponibles sur le site de la mairie.



LE SALON DES ÉCRIVAINS



Une chouette après-midi parmi les écrivains

Le salon des écrivains s'est passé le 7 octobre 2018 à la salle des fêtes de Chevinay.

Nous étions 9 volontaires de CM1 et CM2 pour interviewer les écrivains. Comme ils étaient nombreux, on avait 3 groupes de 3 petits reporters. Chaque groupe avait un cahier spécial, un crayon. Un adulte les accompagnait pour prendre des photos.

C'était intéressant de rencontrer des écrivains un peu célèbres dans notre village. On a découvert qu'il fallait beaucoup de temps pour écrire un livre petit ou grand. On a aussi été surpris par une dame qui écrivait son livre en public, pendant le salon.

Leny, Chris, Samuel



Gagnants du prix spécial collégien au concours de nouvelles



A. LARCHIER



La préparation avant le salon

Avant le salon, nous nous sommes préparés à l'école pour notre métier de reporter, pendant la récréation de midi, avec Véronique GAUD. Nous nous sommes vus 2 fois.

La première fois, nous avons préparé les questions à poser aux écrivains. Tout le monde a eu beaucoup d'idées. On a été pris individuellement en photo pour mettre sur notre badge.

La deuxième séance, on a découvert notre badge et on a sélectionné quelques questions et prévu l'heure du rendez-vous sur place.

Au final, il y avait 3 questions et 1 question individuelle à poser pour chaque écrivain.

Le métier de reporter n'est pas toujours facile. Nous avons fait l'expérience d'un écrivain très particulier car il nous a raconté sa vie (la vie du livre, la vie de sa famille...).

Nous avons apprécié l'ensemble des écrivains. Certains nous ont marqués, comme le monsieur qui a appris à lire et à écrire grâce au journal, à l'âge adulte et qui est maintenant écrivain.

Louise Ch., Sarah, Lucie



Les écrivains

Lors du salon, nous avons rencontré des écrivains avec des styles différents. Ils ont écrit :

- des livres d'enquêtes,
- des poèmes,
- des romans sur des histoires vraies,
- des livres pour enfants,
- des romans historiques,
- des contes,
- des fictions et livres fantastiques,
- des romans philosophiques,
- des livres sur la santé.

Il y a avait des écrivains femmes et hommes. Tous les écrivains ont été sympathiques avec nous, disponibles et contents d'être interrogés. Nous avons pu marquer leurs réponses sur un petit cahier et prendre des photos.

Lylou, Louise C., Flore





Tout au long de l'année, l'association des Amis des Livres, du Patrimoine et des Arts de Chevinay a proposé diverses animations et activités : clubs de jeux, troc de graines, randonnée, contes et goûter de Noël.



Soirée jeux

LES AMIS DES LIVRES, DU PATRIMOINE ET DES ARTS

En partenariat avec le comité des fêtes et les P'tits Loups, nous avons organisé le Salon des Écrivains. Dans le cadre des journées européennes du Patrimoine et en lien avec l'office de tourisme, nous avons réalisé une visite guidée des vitraux de l'église. Pour le centenaire de l'Armistice nous avons proposé à la Mairie une exposition "Guerre et paix".

UNE BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

La bibliothèque accueille le public le jeudi de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h, et depuis la rentrée, Sandrine PONS assure une permanence le mercredi de 8h30 à 10h, hors vacances scolaires. Elle propose également des animations ponctuelles et de l'aide aux devoirs. Les enfants apprécient ce moment à la bibliothèque. Ils viennent également pendant le temps scolaire. Un jeudi par mois, Monique GOUBIER leur présente un conte et, un jeudi sur deux, Anne-Marie LARCHIER leur lit une petite histoire et leur fait découvrir des livres que les élèves de CP-CE peuvent emprunter.

Le club de jeux du lundi se réunit une fois par mois à partir de 14h. Si vous êtes intéressés, donnez-nous vos

coordonnées afin que nous puissions vous avertir. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire. Vous pouvez consulter le tableau d'affichage de l'association pour connaître les prochaines animations. Il se trouve sur le portail de l'école.

Une fois par mois, le vendredi soir à partir de 20h, nous organisons, à la passerelle, une soirée jeux pour tous les âges. Chaque participant peut amener les jeux qu'il souhaite.

Merci de bien vouloir respecter les délais d'emprunt. Certains livres n'ont pas été rendus dans les temps. Nous devons les restituer à la médiathèque départementale. Merci de vérifier qu'il n'y en a pas en votre possession.

Anne-Marie LARCHIER est démissionnaire de la présidence de l'association. Venez nombreux à notre assemblée générale pour renouveler le bureau. De nouveaux bénévoles sont les bienvenus. Nous vous attendons !



Lecture conte



Cette année, nous vous proposerons également des après-midi jeux certains dimanches. Nous communiquons les dates au fur et à mesure selon nos disponibilités alors n'hésitez pas à nous laisser votre adresse mail pour être tenus informés.

Après-midi jeux

ÂNCIENS COMBATTANTS ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC



CATM Section de Chevinay

La section chevinoise de l'association du Rhône des Anciens Combattants, Algérie, Tunisie, Maroc et autres conflits, compte en cette fin d'année onze membres et deux membres associés (veuves). Elle a pour but d'honorer la mémoire des Chevinois morts pour la France et d'entretenir entre ses membres des liens de camaraderie et de solidarité.

Ainsi la section participe avec le conseil municipal à l'organisation des cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre.

Le bureau réunit l'ensemble des adhérents et leurs épouses à l'occasion de rencontres conviviales.



PENSION KOUYEN DIASSO

Cette année, la pension Kouyen Diasso héberge 46 filles et 41 garçons de la 6^e à la 1^{re} qui suivent leurs cours au collège et au lycée départemental de Cassou. Comme les autres années, les dons servent à améliorer les repas du soir. A nous tous, ce sont 5000 € que nous avons donnés à la PKD en 2017-2018. Ils ont servi à l'amélioration des repas, à la réparation du forage et de l'installation électrique, à la construction de bancs dans chaque chambre, à l'achat de jeux (jeux de dames, quilles suédoises, ballons de foot). La nouveauté a été l'initiation informatique. Nous avons acquis trois ordinateurs, la majorité des enfants les a essayés. Ils croyaient que ce serait internet et sont tous venus essayer. 68 sur 97 ont persévéré et appris l'utilisation de Word. Les plus assidus ont appris à utiliser Excel. L'apprentissage continuera en 2019.



Merci à tous de nous permettre d'améliorer la vie à la pension et de pérenniser l'aide aux repas.

La présidente, Françoise PESTRE

Association PKD
103, croix de la Rochette - 69210 Chevinay





CHORALE "À TOUT CHŒUR CHEVINOIS"

La saison passée a été marquée par les deux magnifiques concerts de décembre et, en juin, par le concert de départ de Pascal DURAND (notre chef de chœur durant 12 ans).

En ce début de saison, une nouvelle aventure se dessine pour les choristes :

- **Nouveau chef de chœur** : Camille TAHER, jeune musicologue et chef de chœur confirmé.
- **Nouveau répertoire** orienté vers le chant français (Renaissance, 19^e, 20^e siècle) et chants du monde.
- **Nouvelle salle** accueillant nos répétitions.
- **Nouveaux choristes ?** Les pupitres hommes étant "dépeuplés", la venue de basses et ténors est attendue avec impatience.
- Le **jour de répétition** a lui aussi été changé et les séances ont lieu maintenant le **MARDI de 20h à 22h** dans la salle au-dessus de la Mairie.

Parlons maintenant de nos prochaines manifestations musicales, conviviales et autres :

- Un **CONCERT** est prévu le **27 ou 28 avril** en un lieu qui sera connu prochainement.
- Notre **REPAS-CONCERT** annuel aura lieu à Chevinay le **25 mai**.
- Le **15 juin**, nous serons présents à la **FÊTE DU VILLAGE**.
- Notre participation est attendue au festival **MUSICHORI-DANSE de Tarare**. Il se déroulera **du 2 au 7 juillet** en compagnie de choristes étrangers. Dans le cadre de ce festival, un **CONCERT** aura lieu à Chevinay le **4 juillet**.
- Nous prévoyons une **VENTE DE FLEURS** le **samedi 4 mai** sur la place de Chevinay et nous vous invitons à venir fleurir vos jardins ou balcons.

Marie-Jo, Présidente de notre chorale se fera un plaisir de vous renseigner au 04 74 70 46 90.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse de Chevinay a retrouvé un certain élan. En effet, après le départ de chasseurs comptabilisant plusieurs dizaines d'années de permis, le renouvellement avait du mal à se faire, peu de demandes d'adhésion nous parvenaient. Cette année, pas moins de 7 demandes. Compte tenu de notre territoire, nous avons accepté trois chasseurs supplémentaires ce qui permet d'atteindre **27 chasseurs** pour notre société. C'est un nombre tout à fait correct qui permet de gérer le territoire d'une manière satisfaisante et d'organiser des activités. Puisqu'on en parle, **la société a organisé son traditionnel pot-au-feu le 11 novembre avec un succès qui se renouvelle chaque année**. Ensuite viendra la **matinée boudins le premier dimanche de mars**. Nous allons augmenter légèrement les quantités de boudins et sabodets pour satisfaire plus de clients, mais essayez de ne pas venir trop tard si vous souhaitez acheter des produits fabriqués par nos soins avec des ingrédients locaux.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la saison se déroule bien. Certes le nombre de sangliers vus est plus faible que l'année précédente mais le nombre de chevreuils et de lièvres est en augmentation. La gestion que nous avons

mise en place depuis des années, ainsi que la pression de chasse plus faible depuis que la commune compte une seule association, permettent de retrouver calme et sérénité dans nos bois et le gibier repeuple doucement notre campagne.

La sécurité est un élément très important pour notre société de chasse.

Chaque chasseur est tenu depuis plusieurs années de porter des vêtements fluorescents lors des battues afin d'être visible par les chasseurs et les promeneurs (le gibier, quant à lui, ne voyant pas les couleurs). Nous sommes heureux de partager les chemins avec les promeneurs et randonneurs, mais sachez que **des panneaux sont installés pour signaler une zone chassée**. De manière à être vu lors de vos déplacements, essayez de porter des vêtements de couleurs vives. **Les chemins restent ouverts à l'ensemble des personnes mais chacun d'entre nous doit être prudent et se signaler.**

La fin de saison se terminera autour de la première semaine de janvier à l'exception de la chasse à la bécasse qui est ouverte jusqu'à fin février. Une réunion de fin de saison mi-janvier permettra de faire le point sur la saison écoulée. A tous les chasseurs, pensez à rendre vos carnets de prélèvements lors de cette réunion.

La société de chasse vous donne rendez-vous pour notre matinée boudins-sabodets et d'ici là vous souhaite un joyeux Noël, d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2019.





CHEV'IN SPORT

Nouveautés 2018-2019 !

Un nouveau bureau, une nouvelle prof de yoga, de nouvelles activités :

- Cours de foot loisir pour enfants et pour ados : votre enfant déborde d'énergie et aime les ballons ? Lancez-le !
- Stages de danse ouverts à tous : vous avez envie de bouger sur des rythmes pep's sans vous prendre la tête et sans vous engager sur une année ? Testez-le !
- Stage de self-défense Krav Maga ouvert à tous : mesdames, mesdemoiselles et messieurs, apprenez à vous défendre contre les agressions courantes !

Chevin'Sport poursuit avec dynamisme ses activités habituelles : gym enfants, gym adultes, yoga adultes, danse enfants.

Après l'effort le réconfort, Chev'in Sport pense à vous et vous proposera une vente de produits sur le thème des apéros pour célébrer l'arrivée des beaux jours. A suivre avec attention...



CLASSES EN 8



Les 8 ont organisé des rencontres tout au long de l'année 2018. Tout d'abord, les habitants ont réservé un accueil chaleureux aux conscrits pour leur **vente de brioches**. Ensuite, lors de la **soirée "grenouilles"**, il a fallu pousser les murs pour que toutes les personnes rentrent. L'ambiance a été très sympathique et les 20 ans ont montré tout leur dynamisme. Puis, lors de la **remise du livre d'Or**, la classe en 7 a préparé un buffet bien garni pour la classe en 8. Enfin, la **journée des classes** s'est passée sous un beau soleil. Les conscrits ont mis le feu au village mais sans flamme. Chacun garde en mémoire de beaux souvenirs de cette journée et s'est dit "à dans 10 ans ou avant..." A ce jour, la date de la remise du livre d'Or à la classe en 9 n'est pas fixée mais cela ne saurait tarder...

Classes en 9

Quoi de neuf en 2019 ?

La classe en 9 ce n'est pas du bluff... Les 9 s'activent depuis quelques temps pour vous concocter des moments festifs pour les mois à venir et aussi terminer en apothéose le jour de la fête des classes. Après la vente de pommes et sa cochonnaille en novembre, ne manquez pas les prochains rendez-vous en 2019 :

- Le **19 janvier** : vente de brioches
- Le **23 février** : repas dansant à la salle des fêtes
- Le **1^{er} mai** : vente de muguet
- Le **18 mai** : fête des classes



Nous vous attendons nombreux pour partager avec vous ces moments de fête. Nous vous rappelons la composition du bureau : Présidente : Lydie MAGNIN - Secrétaire : Séverine SENTENAC - Trésorière : Marie-Antoinette DUPERRET

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur nos manifestations ou si vous êtes de la classe en 9 et que vous avez envie de nous rejoindre, vous pouvez joindre Lydie MAGNIN ou Séverine SENTENAC au 06 85 27 57 08 ou au 06 28 92 86 78.

LE COMITÉ DES FÊTES

Chevinay : que de projets !

Nous n'étions pas nombreux lors des premières réunions du Comité des Fêtes. C'était un pari osé de miser sur la représentation de chaque association chevinoise au sein d'un même comité avec pour objectif de fédérer les habitants. Pourtant après quatre années d'existence, nous pouvons être fiers de notre équipe et des deux événements qui nous permettent de dire que notre défi est relevé.

Tout d'abord avec la **Fête à tout le Monde et sa course de caisses à savon** qui cette année a encore mobilisé plus de 80 bénévoles de tous âges, un public déjà fidèle et un nombre de folkloriques doublé par rapport à la première édition. Et puis le **Salon des Écrivains**, un événement remis au programme du village après quelques années de sommeil. Cet événement regroupait le Comité des fêtes, les forces vives des P'tits Loups car c'était leur vide-greniers annuel, l'équipe de la bibliothèque, Emmanuelle SECCIA de Vanille Fresque, dessinatrice et art-thérapeute ; sans oublier la contribution de toute l'équipe pédagogique de l'école avec des reporters en herbe, le concours de nouvelles. C'est grâce à cette synergie, ces nouvelles personnes que le projet a pu grandir et s'améliorer et que le Comité des Fêtes enrichit son calendrier de manifestations.

Des projets collaboratifs

Faire appel aux talents locaux comme le groupe Q sensing, la Cie des Fartfeulus, construire des projets avec d'autres associations, accueillir de nouveaux membres, c'est pour le Comité des fêtes la plus belle des reconnaissances car cela signifie que la confiance et l'envie de rejoindre notre association sont là. C'est grâce à ces propositions, ce vent associatif, cette dynamique que nous avons pu vous proposer un **concert de rock avec trois groupes formidables** et une **vente de foie gras**. Et ce n'est pas fini car la Chorale et Chevin'Sport vont être partie prenante dans l'organisation de la Fête à Tout le Monde. En effet nous proposons à nos bénévoles une petite pause pour laisser

Bénévoles caisses à savon



le temps à nos folkloriques de construire de nouvelles caisses à savon. Nous retrouverons le Comité des caisses à savon du Lyonnais au mois de juin 2020. Donc à vos marteaux, boulons, et laissez libre court à votre créativité car le rendez-vous est déjà pris ! En 2019 c'est **Festi' Kekchose** qui prendra le relais mais pour l'instant chuuuuttt, nous vous en dirons plus lors de notre **assemblée générale le mardi 8 janvier. Réservez dès à présent votre samedi 15 juin !** N'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe du Comité des Fêtes ! Aujourd'hui nous sommes une dizaine de membres actifs mais imaginez ce que nous pourrions organiser si nous étions plus nombreux... **Si vous aussi vous voulez faire vivre notre village, aidez-nous à organiser le loto, la St-Patrick, la chasse aux œufs. Venez nous rencontrer le mardi 8 janvier à 20h en salle du conseil ou lors de nos réunions mensuelles.**

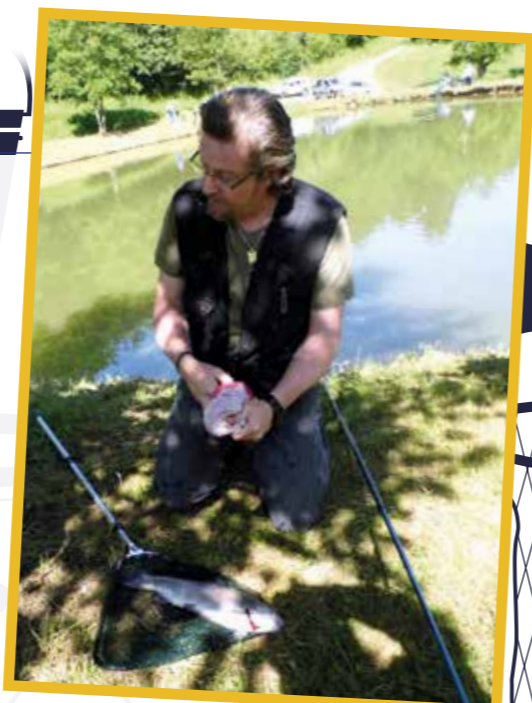


Halloween

La Gaule Chevinoise Une fête de l'étang réussie

Le long week-end de Pentecôte n'a pas empêché la réussite de la fête de la Gaule Chevinoise puisque l'animation a duré de 8h du matin à 19h dans une joyeuse ambiance. Dès le coup de trompe au départ, les truites ont commencé à faire les frais de la matinée et deux heures plus tard, presque tous les pêcheurs avaient fait les 4 prises autorisées. Une trentaine de cartes à la journée ont renforcé les rangs des amateurs de pêche, alors que les membres de la Gaule étaient occupés à l'organisation de la journée. Après une interruption pour le plateau repas de midi préparé sur place par Patrick, avec au menu entrée, andouillettes ou poulet basquaise, fromage et tarte, les lignes ont replongé, mais cette fois le succès a été moindre. Deux grosses truites ont été prises, par Enzo et Yves. Il y a eu encore beaucoup de monde le lundi matin pour revenir à la charge, principalement les organisateurs un peu frustrés par les obligations du service. Mais l'important est que tout le monde ait pris du plaisir à cette rencontre.

La prochaine saison va commencer avec un réempoissonnement au début de 2019. L'assemblée générale se tiendra le dimanche 10 février et l'ouverture de la pêche le 10 mars 2019.



LES P'TITS LOUPS DE CHEVINAY

L'association "Les P'tits Loups de Cheviny" est l'association de parents d'élèves de l'école primaire du village.

Voici quelques informations utiles sur l'association et son fonctionnement :

- Son but est d'organiser et de financer les événements pédagogiques, culturels et sportifs proposés au cours de chaque année scolaire aux élèves de l'école.
 - Ces financements - en tout ou partie - sont possibles grâce aux recettes réalisées durant les événements traditionnels comme le vide-greniers par exemple et grâce à des ventes ponctuelles (pizzas, produits locaux ou à l'effigie de l'association...).
 - Les P'tits Loups sont également en charge de l'étude du soir et de la gestion du restaurant scolaire. Depuis plusieurs années, les repas faits maison servis aux enfants sont préparés par une structure locale : une fierté et une réussite pour l'association !
- Un autre point auquel les membres du bureau tiennent particulièrement est de proposer une action de solidarité. Un bon moyen de sensibiliser les plus jeunes et de leur permettre d'exprimer des valeurs comme le respect de la différence, le partage, la solidarité...

parée d'une météo pluvieuse ! Il a lieu habituellement le 1^{er} dimanche d'octobre. C'est LA ressource principale de recettes pour l'association. Un vide-greniers réussi est l'assurance de pouvoir offrir de belles activités aux enfants !

Enfin, notre Assemblée Générale s'est tenue le 6 novembre avec l'élection d'un nouveau bureau. Désormais, il se compose de la manière suivante :

- Président : Yoan LEVITE
- Vice-présidente : Céline PASTORE
- Trésorière : Céline SIMPLOT
- Trésorière adjointe : Angélique DUNAND
- Secrétaire : Caroline LEVIF
- Secrétaire adjointe : Marie CUISINIER

Nous avons hâte de vous faire découvrir les nombreux projets à venir ! Prochain rendez-vous pour les enfants : la journée de Noël, le jeudi 20 décembre.

Puis, au cours de l'année 2019, nous fêterons :

- Le carnaval : samedi 16 mars
- La kermesse / fête de l'école : samedi 22 juin
- Le vide-greniers : dimanche 6 octobre

Nous terminerons en vous adressant tous nos vœux pour cette nouvelle année 2019. Nous espérons qu'elle vous apportera bonheur, amitié, sérénité.

Le Bureau



Premier événement par ordre chronologique et non des moindres : le vide-greniers annuel. Un grand merci d'ailleurs aux Chevinois et Chevinoises qui nous ont, cette année encore, témoigné leur précieux soutien... Ce fût indispensable pour cette journée



Création - Rénovation - Entretien CRT

Plomberie - Chauffage
Entretien parcs et jardins

Spécialisé en dépannage rapide

52, chem. Chantemerle 69210 CHEVINAY

Enrique LEGER - 07 61 68 77 18



Cuisiniez
Piscines & Espaces Verts



Terrassement - Assainissement - Piscines
Aménagement des abords - Dallage - Pavage
Clôtures - Enrobés - Débroussaillage - Élagage
378, montée "Les Bonnetières" - 69210 Cheviny
Tél. 04 74 70 81 04 - www.cuisinier-christian.fr



L'association locale **ADMR La Brévenne** est issue de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, de deux associations ADMR : celle de Sain Bel / Savigny et celle de Saint-Pierre-la-Palud.

L'association intervient donc maintenant sur cinq communes : Sain Bel, Savigny, Saint-Pierre, Sourcieux et **Chevinay**.



Composition du Bureau de l'association :
 Président : Jean-Bernard LAURENT
 Vice-présidentes : Martine DARGERÉ-BAZAN et Claude ALLOGNET
 Trésorière : Claude ALLOGNET
 Secrétaire : Marie-Hélène RIBAGNAC
 Trésorière-adjointe : Colette DUFRESNE
 Secrétaire-adjointe : Martine LEFEVRE



ADMR

N^o 1 en France, avec 73 ans d'expérience d'aide à la personne, et 50 ans de présence à Sain Bel, l'ADMR intervient dans plusieurs domaines :

- Aide à la toilette, ménage, repassage, préparation des repas, accompagnement, portage de repas, aide aux familles, téléassistance, etc.

Tous ces services à la personne sont dispensés par **40 salariées** qui sont intervenues auprès de 299 clients bénéficiaires des cinq communes, en 2017, pour un total de 33 000 heures.

Ces services s'adressent à tous :

- **Personnes âgées** (rester chez soi le plus longtemps possible) **et personnes handicapées** :

L'ADMR vous épaula dans les tâches de votre vie quotidienne : ménage, entretien du linge, préparation des repas...

Elle est à vos côtés pour le lever, le coucher, la prise des repas, l'aide à la toilette... Elle vous accompagne dans votre vie sociale : courses, rendez-vous, sorties...

L'ADMR propose aussi des services complémentaires pour continuer à bien vivre chez vous : la livraison de repas à domicile (la garantie de repas équilibrés), la téléassistance, pour obtenir de l'aide en cas de difficulté, 24h/24. Pour la téléassistance, appeler le 04 74 26 78 78.

- **Familles** qui rencontrent des difficultés passagères (grossesse, maladie, hospitalisation...) **ou toute personne ayant besoin d'une aide, ponctuelle ou durable**, ne serait-ce que pour disposer de davantage de temps libre : l'ADMR vous simplifie la vie.

- **Retour d'hospitalisation** : avant toute sortie d'hôpital ou de clinique, et afin d'être aidé au plus vite. Se renseigner auprès de l'assistante sociale de l'établissement.

Ces services peuvent donner lieu à une prise en charge partielle par le Conseil Départemental, la CAF, ou les caisses de retraite, sous certaines conditions.

Les sommes qui restent à la charge des bénéficiaires ouvrent droit à une réduction d'impôts de 50% ; ou même à un crédit d'impôts pour les personnes non-imposables.

L'équipe ADMR est là pour vous guider dans les démarches administratives et trouver, avec vous, la solution la mieux adaptée à votre situation.

Pour mettre en place une prestation, ou pour un renseignement, nos secrétaires administratives vous accueilleront et se feront un plaisir de répondre à vos questions. **Le bureau est ouvert au public, à la Maison des Services (anciennement les Caves Berger), 82 route du Fiatet, à Sain Bel.**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

On peut aussi nous joindre, ou laisser un message, au 04 74 72 50 81, ou adresser un courriel à l'adresse suivante : admr.labrevenne@fed69.admr.org

L'association est membre de la Fédération ADMR du Rhône : www.admr69.org. La vie associative est aussi faite de convivialité : salariées et bénévoles se retrouvent chaque année pour un repas au restaurant.

Notre association souhaite renforcer son équipe de bénévoles. Les besoins sont très variés, allant de la visite de personnes aidées, à des tâches plus administratives. Chacun peut trouver sa place, à son rythme, même une heure par semaine.

Rejoignez-nous !

Nos intervenantes bénéficient de nombreuses formations d'aide à la personne, ainsi que d'un accompagnement ; leur appartenance à un réseau permet en outre de répondre rapidement aux demandes, et facilite leur remplacement en cas d'imprévu.

L'ADMR est agréée qualité. Au sein de chaque association, bénévoles et salariées œuvrent ensemble pour vous apporter le meilleur service, tant sur le plan technique que sur le plan humain.

723 000 clients en France nous font confiance, et 299 sur nos cinq communes en 2017 ; pourquoi pas vous ?

Avec l'ADMR, facilitez-vous la vie !

APHRA

Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour la reconnaissance des droits aux handicapés et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial.

Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention et la mise à disposition de salle. Nos recettes proviennent des nombreux adhérents : 139 (138 en 2017).



Pour trouver nos objectifs et nos valeurs : www.aphra.fr et contact@aphra.fr

Pour ensemble mieux vivre le handicap et :

S'entraider

A l'issue de l'assemblée générale du 24 mars 2018 (45 personnes), Mme CUVILLON a présenté l'association Handi-Répit dont elle est présidente. Cette association située à Tarare intervient aussi sur notre territoire. Elle est en recherche de bénévoles. Parmi les présents dans l'assemblée, une personne s'est portée bénévole. Le but de l'association est d'apporter un répit dans les familles ayant un enfant en situation de handicap.

S. VENET recherche des personnes souhaitant participer au conseil d'administration. Mme C. FAIVRE-PIERRET a souhaité rejoindre le conseil d'administration, remerciement.

A l'issue de l'assemblée générale, 45 personnes se sont retrouvées autour d'un repas convivial à MESSIDOR.

S'informer

Le 7 septembre 2017 était prévue une réunion avec les associations concernées par le handicap pour préparer les rencontres d'échanges et témoignages avec les associations : L'ARBRE A PALABRES, COVADYS, HANDI-REPIT, AAPHTV, MESSIDOR pour permettre à chacun de partager leurs vécus, progrès réalisés, expériences positives ainsi que les freins et difficultés rencontrés et réfléchir à la recherche d'améliorations pour "un mieux vivre ensemble". Cette réunion n'a pas pu avoir lieu. Les contacts ont été fructueux pendant l'année. La date de la rencontre et échanges a eu lieu le 16 novembre 2018 à 19h45 Salle C. Terrasse à L'Arbresle animée par J. BOUDAUD chargé de l'information auprès des familles.

Participer

Le 23 février 2018 a eu lieu le concours de belote à Sourcieux-les-Mines (la salle de St-Pierre-la-Palud étant en travaux) : 50 doublettes (38 l'an dernier). Tous les participants ont passé un agréable

après-midi, ils sont tous repartis avec des lots. Ce concours de belote permet à notre association de récolter des fonds. L'an prochain le concours de belote aura lieu le 23 février 2019 à Sourcieux-les-Mines (à confirmer).

Le 2 juin 2018 sortie annuelle

C. BONIFASSI trésorier de l'APHRA chargé de l'organisation du voyage a rassemblé 48 personnes dont 14 en situation de handicap. Le matin, la visite du musée du cheminot à Ambérieux-en-Bugey a intéressé les participants retrouvant, selon les générations, la vie des cheminots, du charbon au TGV.

Au cours du repas les anniversaires d'Aurélié et de Livia ont été fêtés. L'après-midi le train à vapeur nous a propulsés dans le siècle dernier. Puis nous avons pris le retour pour L'Arbresle. La journée a été très appréciée, les souvenirs, les échanges. On parle déjà de 2019. La sortie aura lieu en juin à l'Espace Michelin à Clermont-Ferrand.

La Présidente, Simone VENET





GRAIN DE SEL

Grain de Sel est un lieu d'accueil enfants parents, agréé par la CAF, au titre des LAEP.

Il est ouvert aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents. Grain de Sel est un lieu d'accueil, d'écoute et de parole pour créer du lien, rompre l'isolement.

Il est ouvert à la diversité des expériences parentales pour permettre aux familles de parler librement de leurs préoccupations et questionnements et les soutenir dans leur rôle.

La Présidente, Odile BOURGEOIS

Association GRAIN DE SEL
Lieu d'Accueil Enfants Parents
6, impasse Charassin 69210 L'Arbresle
04 72 42 26 86
larbresle.graindesel@laposte.net



LIEU D'ACCUEIL enfants parents

HORAIRES
mercredi, jeudi 15h à 18h
samedi 9h à 12h

6 impasse Charassin 69210 L'Arbresle
04 72 42 26 86

accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents

Pas besoin de s'inscrire, il suffit de venir !

Grain de Sel

LIEU AGREE par la CAF - inscrit dans le contrat enfance jeunesse de la commune de L'Arbresle soutenu par la CCPA - le Département - la MSA



MISSION LOCALE



Vous avez entre 16 et 25 ans
Vous n'êtes plus scolarisé

La Mission Locale en action !

Vous recherchez un emploi

Vous voulez vous orienter, Vous former ?

A la Mission Locale vous bénéficiez :

- D'un suivi gratuit et personnalisé
- De conseils de professionnels
- D'un accompagnement à l'emploi, la formation ou la vie quotidienne
- De rencontres avec des employeurs et de visites d'entreprises locales
- Des aides de l'État ou de la Région pour les jeunes

La Mission Locale vous accompagne dans le choix de votre orientation et dans la recherche d'une formation.

Vous pouvez :

Vous informer sur les métiers, les secteurs et l'accès à la formation professionnelle.
Obtenir des précisions sur vos droits à la formation et ouvrir votre compte personnel d'activité.

Élaborer avec votre conseiller votre projet professionnel.
Définir un projet pour vous permettre d'accéder à la formation professionnelle.

Étudier les prises en charge financières. Votre Conseiller établit votre dossier de candidature et assure le suivi ponctuel avec l'organisme de formation.

La Mission Locale dispose de différents services et outils pour vous aider dans votre recherche d'emploi.

Vous pouvez :

Consulter les offres d'emploi de ses partenaires à la Mission Locale.

Bénéficier des services d'aide à la recherche d'emploi afin de préparer au mieux votre candidature.

Profiter de l'expérience de votre conseiller pour réaliser votre CV, écrire une Lettre de Motivation.

Créer votre profil candidature sur les réseaux sociaux.

Être mis en relation avec des employeurs.

Être conseillé(e) sur les mesures et les contrats.

Être préparé(e) à un entretien d'embauche lors de simulations.



La Mission Locale Rurale Nord Ouest Rhône compte 8 lieux d'accueil afin d'être au plus proche des jeunes de notre territoire. Ainsi, vous pouvez nous retrouver à Thizy les Bourgs, Amplepuis, Cours, Tarare (siège social), L'Arbresle, Sain Bel, Lentilly et Saint Laurent de Chamousset.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter au 04.74.05.00.30

LA PIERRE D'EAU
Maçonnerie paysagère et décorative
Artisan à votre service depuis 1989
Aménagement en harmonie avec les matériaux anciens et naturels
491, chemin de l'Étang 69210 CHEVINAY
Tél 06 34 23 04 60
E-mail : hny.moissonnier@free.fr
www.maconnerie-lapierredeau.fr

Activ TRAVAUX
tendance habitat

Rénovation Habitat Ancien
Extension

IDEE H@BITAT Philippe COPIN
176, chemin du Haut Micollet 06 45 23 10 98
69210 CHEVINAY
p.copin@activ-travaux.com
<http://ouest-lyonnais.activ-travaux.com>



LE SCoT

Nouveau projet d'aménagement et de développement durables de L'Ouest Lyonnais (PADD de l'Ouest Lyonnais)

A l'horizon 2040

Objectif 1 : Maîtriser la croissance démographique à 1% par an.

Ce qui donnerait une population de 160 000 personnes sur l'ensemble de l'Ouest Lyonnais soit un accueil de 36 000 habitants supplémentaires.

Construire.

- Construire 19 400 nouveaux logements, soit 970 par an.
- Construire des logements diversifiés et accessibles financièrement, en location et en accession à la propriété : du T1/T2 pour les jeunes, à des logements pour les familles et des logements adaptés aux personnes âgées.

Se déplacer.

- Encourager des modes d'utilisation différents de la voiture : covoiturage et transports en commun.
- Modérer la vitesse.
- Prévoir des aménagements favorisant les modes actifs, marche, vélo, en particulier dans les centres bourg et aussi en lien avec les pôles économiques.

Travailler sur le territoire.

- Créer de 16 000 à 20 000 emplois supplémentaires sur le territoire d'ici 2040.
- Accueillir des entreprises dans les espaces urbains : commerces et services.
- Développer le tissu artisanal.

- Créer des espaces dédiés à l'activité économique de tailles diversifiées.

Objectif 2 : Conforter l'attractivité touristique du territoire.

Objectif 3 : Soutenir activement une activité agricole dynamique.

Objectif 4 : Préserver la biodiversité de l'Ouest Lyonnais : sauvegarder et protéger les espaces agricoles et naturels.

Objectif 5 : Anticiper les changements climatiques :

- Lutter contre l'imperméabilité des sols.
- Pérenniser les ressources.
- Développer les énergies renouvelables.

Pour aller plus loin : vous pouvez lire la rubrique sur le PADD, consulter le compte rendu du débat et le PADD débattu sur le site internet www.ouestlyonnais.fr

Et maintenant ?

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) qui fixera les règles d'aménagement et d'urbanisation des collectivités est en cours d'élaboration. Des ateliers thématiques ont été organisés en juin et juillet afin de travailler sur plusieurs sujets : l'économie, les transports, l'environnement, l'agriculture, l'habitat... A partir de ce travail, les premières prescriptions/recommandations contenues dans le DOO seront déterminées.

Pour suivre toutes les actualités sur la révision du SCoT : www.ouestlyonnais.fr
→ rubrique "la révision du SCoT" et contribuez via l'adresse e-mail : sol@ouestlyonnais.fr ou sur les registres du SOL, de la CCPA, CCVG, CCVL ou COPAMO.



LE SYRIBT

2018 : le SYRIBT en action...

Contrairement à 2017, année riche en chantiers d'ampleur sur les rivières du bassin versant (suppression du seuil Sapéon sur la Turdine en centre-ville de L'Arbresle, construction d'un ouvrage de stockage des crues de la Turdine sur la commune de Saint-Romain-de-Popey...), 2018 a été une année plutôt calme en terme de travaux au syndicat de rivières. Toutefois, les actions "classiques" du SYRIBT ont continué.

Depuis plusieurs années, le SYRIBT, faisant le constat de la récurrence des pollutions accidentelles ou chroniques dans les cours d'eau du bassin, **avait lancé une dynamique sur la question des rejets des entreprises auprès des collectivités en charge de l'assainissement.** Les rejets des entreprises sont souvent pris en charge par les stations d'épuration communales ou intercommunales, qui ne sont parfois pas en mesure de traiter l'ensemble des produits collectés, toxiques ou non. Une vraie collaboration est alors à mettre en place entre collectivités et entrepreneurs ou artisans, afin de mieux connaître leurs rejets pour mieux les traiter avant leur arrivée dans les rivières. Pour avancer sur la question, **un technicien a été embauché au Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de l'Arbresle (SIABA) et mis à disposition de toutes les communes de la vallée de la Brévenne.** Il est présent pour assister les entreprises du territoire dans une gestion optimale de leurs effluents afin d'améliorer la qualité des cours d'eau.

Toujours dans un but d'amélioration de la qualité des rivières, **la réglementation concernant l'utilisation des pesticides par les particuliers se durcit au 1^{er} janvier 2019.** En effet, à cette date, **vous ne pourrez plus acheter ou utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de vos espaces extérieurs.** Dans cette optique, des ateliers de jardinage sans pesticide ont été organisés à Tarare en janvier et à Brussieu en mai. Ces moments d'échange ont permis aux participants de repartir avec des astuces pour bien réussir son jardin naturellement.

Le mois de septembre a, quant à lui, été consacré à la mémoire du risque, à l'occasion des 10 ans de la crue de novembre 2008. Des animations ont été organisées du 13 au 22 septembre autour des inondations : matérialisation



Arbres bleus à Sain Bel

du niveau d'eau atteint en 2008, boîtes à témoignages dans les commerces, animation avec la MJC de L'Arbresle... Ces semaines d'animation ont été clôturées par la guinguette de l'eau à Sain Bel, où différents stands ont été proposés pour permettre à la population de découvrir comment se préparer pour faire face à une inondation.

Enfin, l'été 2018 aura été marqué par une sécheresse extrême, très visible dans nos cours d'eau, dont certains ont été complètement asséchés. Dans cette situation, le moindre rejet polluant a des conséquences énormes, entraînant bien souvent une forte mortalité de poissons. Il est de la responsabilité de chacun de stopper ses prélèvements dans les cours d'eau afin de ne pas augmenter encore la pression sur le milieu. **Soyons tous éco-responsables, et prenons conscience de l'impact de nos gestes sur notre environnement !**



La Brévenne à sec en septembre 2018

Pour plus d'informations sur les actions du SYRIBT, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet www.syribt.fr ou sur notre page Facebook.



PIJ du Pays de L'Arbresle

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Point Information Jeunesse du Pays de L'Arbresle est une structure communautaire.

Il bénéficie d'un label national coordonné en Rhône-Alpes par le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ). Il est sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative.

C'est un lieu qui offre :

- Un accueil anonyme, personnalisé et gratuit.
- Une première réponse dans des domaines qui touchent de très près l'individu dans sa vie quotidienne

et ce avec des informations pratiques et actualisées.

- Une aide technique et pédagogique aussi bien pour l'élaboration ou la concrétisation d'un projet, qu'au niveau de l'informatique et de ses outils (traitement de texte, navigation sur internet, rédaction de documents...).

- Une écoute, une possibilité de dialoguer, d'échanger, de formuler des propositions et de rencontrer des professionnels ou des acteurs locaux.

Il est le relais vers d'autres structures, locales ou régionales, en fonction des besoins : Mission Locale, services sociaux, planning familial, associations...

Plus de renseignements : Place Pierre-Marie Durand 69210 L'Arbresle
04.74.72.02.19 - pij@paysdelarbresle.fr - Sur Facebook et Instagram



Une Chevinoise au Cambodge

Comme vous le savez déjà, je suis partie en stage humanitaire au sein de l'hôpital provincial de Sibhanouville au Cambodge dans le cadre de mes études, accompagnée de deux amies de ma promotion. Comme promis, je vous partage quelques photos de ces six merveilleuses semaines à 10 000 km de notre petit village.

Durant ce voyage, j'ai pu pratiquer un rôle infirmier que je qualifierais de plus "technicien" qu'en France. En effet, les soins de confort sont réalisés par la famille et les soins relationnels très peu présents du fait de leur culture. Le karma étant très présent au royaume du Cambodge, les khmers prennent la maladie comme une fatalité, une sorte de punition de péchés commis dans une vie antérieure. Ainsi, la douleur ne se montre pas et doit être acceptée. Concernant la partie du stage au sein de l'hôpital, j'ai réalisé deux semaines en service de chirurgie où nous avons pu observer de nombreuses plaies causées pour la plupart par des accidents de scooters (le code de la route cambodgien étant bien différent du nôtre), puis deux semaines en services de médecine générale où j'ai croisé de nombreuses maladies inexistantes dans notre pays comme la fièvre typhoïde par exemple. A l'hôpital, nous avons également pu, entre autres, collaborer avec une infirmière hygiéniste japonaise et entrer au bloc opératoire. Entre ces deux différents services, nous avons eu la chance de partir plusieurs jours en dispensaire dans de petits villages du Cambodge au plus près de la population.

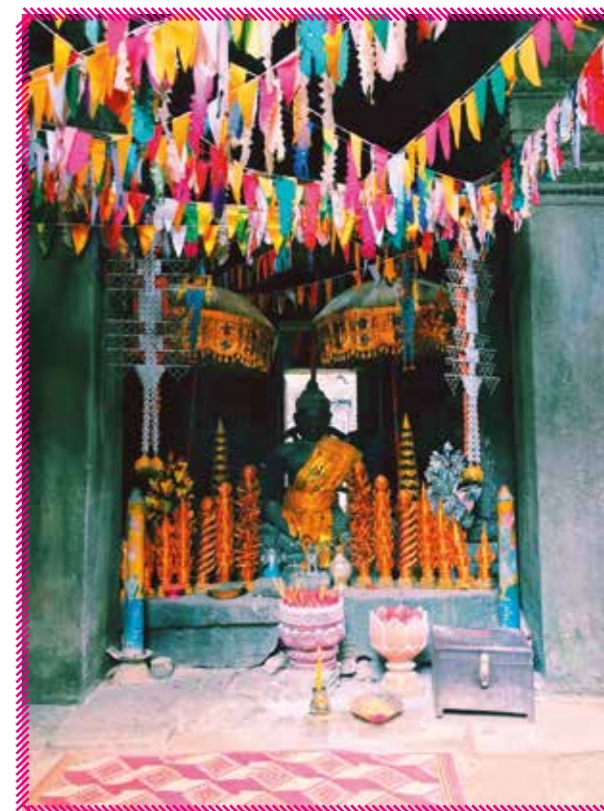
D'un côté plus personnel, j'ai, dans un premier temps, découvert l'île paradisiaque de Koh Rong, lieu assez touristique où la fête était au rendez-vous. Nous avons ensuite pu visiter la ville de Kampot connue pour ses fabriques de poivres. Puis, nous avons réalisé un trek de 18 km au cœur de la jungle de Mondol Kiri où nous avons eu la chance d'approcher des éléphants, de dormir dans un petit village chez l'habitant



et de goûter à l'alcool de riz local. Le quatrième week-end, nous avons profité du nouvel an khmer dans la ville de Siem Reap. Cette soirée restera sûrement la plus marquante avec une bataille d'eau immense dans toute la ville pour fêter la fin de la saison sèche et des caresses de talc de la part des Cambodgiens afin de nous souhaiter une bonne année. Durant ce week-end, nous avons également pu visiter les fameux et impressionnants temples d'Angkor. Pour notre dernier week-end, nous avons découvert la capitale Phnom Penh où nous avons notamment visité le centre de torture S21 et les "killings fills" (champs d'exécution), lieux témoins et forts en émotions de l'horreur du génocide des khmers rouges (1975-1979) du régime de Pol Pot.

Ce voyage a été très riche et malgré un retour difficile à la réalité, nous garderons cette expérience en tête dans nos futures pratiques professionnelles et nos choix personnels. J'espère que vous avez pu nous suivre sur notre page Facebook où nous avons décrit toutes ces choses plus en détails. Merci encore à tous ceux qui m'ont montré tout leur soutien.

Gaëlle ENGELDINGER



PIG (Programme d'Intérêt Général) : des conseils et des aides

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle s'est engagée pour l'amélioration de l'Habitat, la lutte contre la précarité énergétique et le maintien à domicile.

Cette action s'adresse aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs qui souhaitent améliorer un logement. Les locataires sont également concernés dans le cadre du maintien à domicile. La Communauté de Communes et l'Anah financent le conseil aux particuliers et apportent des subventions pour les travaux. N'attendez plus, contactez votre conseiller rénovation pour vous accompagner dans votre projet et bénéficier d'aides financières.

Info énergie Rhône Métropole de Lyon
04 37 48 25 90
contact@infoenergie69.org
SOLiHA Rhône et Grand Lyon
Lyon
Agence Rhône Ouest
04 74 05 35 75
contact.69@solihha.fr
Permanences pour information à la CCPA
04 74 01 68 90
ccpa@paysdelarbresle.fr

RÉNOVEZ VOTRE LOGEMENT !

Adaptez votre logement / Maîtrisez vos charges / Valorisez votre bien

Vous êtes PROPRIÉTAIRE d'un logement situé sur le territoire du Pays de L'Arbresle ? Vous pouvez bénéficier :

- d'un accompagnement gratuit (par un conseiller neutre et indépendant) pour vous aider à construire votre projet
- d'une aide financière :
 - pour vos travaux quelques soient vos revenus
 - pour les projets de rénovation énergétique

Attention : les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord de tous les financeurs.

N'ATTENDEZ PLUS, CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER RÉNOVATION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PROJET ET BÉNÉFICIER D'AIDES FINANCIÈRES !

FAIRE

Info Energie Rhône Métropole de Lyon
Site web : <http://sol.infoenergie69.org>
Tel : 04.37.48.25.90
Mail : contact@infoenergie69.org

SOLiHA

SOLiHA Rhône et Grand Lyon - Agence Rhône Ouest
28 rue Gombetta
69170 TARARE
Tel : 04.74.05.35.75
Mail : contact.69@solihha.fr

Permanences pour information au siège de la CCPA
117 rue Pierre-Possemard / 69210 L'ARBRESLE
Tel : 04.74.01.68.90 / ccpa@paysdelarbresle.fr

Vous êtes PROPRIÉTAIRE occupant ou bailleur d'un logement situé sur le territoire du Pays de L'Arbresle ? Vous avez UN PROJET DE RÉNOVATION pour votre habitation ?

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET D'AIDES FINANCIÈRES

2018 EN PHOTOS



CLASSES EN 8 - 9 JUN 2018

